



PREFECTURE DE LA MAYENNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

***Préparation de  
la campagne de vaccination  
contre le nouveau virus A/H1N1***

*Dossier de presse  
10 septembre 2009*



## ***Préparation de la campagne de vaccination***

### ***contre le nouveau virus A/H1N1***

La circulaire du 21/08/09 (planification logistique d'une campagne de vaccination 'nouveau virus A/H1N1') précise **les principes organisationnels** :

- vaccination collective réalisée d'une part
  - en centre de vaccination à raison d'au moins un centre de vaccination pour 100 000 habitants et d'au moins 3 centres par département
  - d'autre part par des équipes mobiles pour la communauté scolaire, les détenus, les personnes hébergées en établissements médico-sociaux
- vaccination non obligatoire
- équipes de vaccination constituées de personnels volontaires couverts juridiquement par une procédure de réquisitions

#### **Des contraintes:**

- Vaccination en 2 injections à 3 semaines d'intervalle
- 4 vaccins différents sur le marché et nécessité de garantir que les 2 doses pour une même personne se fassent avec le même vaccin
- Caractère progressif des livraisons en vaccins
- Exigence importante de traçabilité individuelle (système d'information)

#### **Des inconnues qui vont être levées dans les jours/semaines à venir :**

- La date des AMM (autorisations de mise sur le marché) des différents vaccins
- Le rythme d'arrivée des vaccins dans les départements
- La priorisation des populations à vacciner. Le Haut Conseil de la Santé Publique ayant rendu son avis lundi 7 septembre, la liste des populations à vacciner en priorité devrait être connue très prochainement.
- La demande de vaccination de la population

Le comité de pilotage départemental a été réuni mercredi 9 septembre par le préfet et a examiné les propositions qui lui ont été faites par la DDASS chef de projet.

Estimation des publics prioritaires d'après les premiers éléments connus

On peut estimer entre 45 et 55 000 les publics prioritaires.

Cette estimation ne pourra s'affiner que lorsque la liste définitive de ces publics sera connue.

### Première estimation :

Professionnels de santé libéraux + établissements médico-sociaux+petite enfance	8 200
Femmes enceintes	4 000
Enfants de 6mois à 2ans11mois	10 000
Parents d'enfants de moins de 6 mois	4 000
ALD ciblés	20 000
Administrations + SDIS+ gendarmerie + police	3 000
<b>Publics prioritaires</b>	<b>49 200</b>

### Deuxième estimation

Professionnels de santé libéraux + établissements médico-sociaux + petite enfance	8 200
Enfants scolarisés en primaire et au collège	30 000
Personnes à fort risque de létalité	10 000
Administrations + SDIS+ gendarmerie + police	3 000
<b>Publics prioritaires</b>	<b>51 200</b>

### Population générale

Sans l'annoncer explicitement, la ministre de la santé en annonçant l'achat de 94 millions de doses de vaccins a déterminé l'objectif de pouvoir vacciner 2/3 de la population.

Un premier sondage révèle que la moitié des français souhaiterait se faire vacciner.

A noter également qu'en Mayenne le taux de vaccination antigrippale « grippe saisonnière » des personnes ciblées était de l'ordre de 55% en 2008.

#### **4 centres de vaccination et des équipes mobiles**

Le dispositif retenu en Mayenne reposera sur 4 centres de vaccination et des équipes mobiles

##### **Les centres de vaccination seront :**

- 2 à Laval,
- 1 à Mayenne
- 1 à Château-Gontier

La circulaire du 21 août retient une hypothèse de pouvoir procéder à 360 injections par séance de 4H, séance reposant sur une équipe de 14 professionnels.

En retenant une hypothèse de 300 vaccinations par séance de 4H, ces centres de vaccination pourraient procéder jusqu'à 13 200 injections par semaine soit 237 000 injections en fin de campagne, 118 000 personnes vaccinées.

Les équipes mobiles auront vocation à procéder aux vaccinations principalement dans les établissements scolaires et dans les établissements médico-sociaux.

Leur nombre sera plus important, et leur équipe moins nombreuse (5 à 7 professionnels).

Ces équipes de vaccination qu'elles soient en centre de vaccination ou en équipe mobile, vont être composées de médecins, d'infirmiers et d'administratifs. Au total 168 professionnels pourraient être mobilisés (estimation faite pour 14 équipes de 12 professionnels).

Afin de ne pas peser sur l'offre de soins en ambulatoire, les professionnels volontaires seront de façon privilégiée recrutés parmi :

- les services de médecine préventive
- les retraités
- les élèves infirmiers

Des contacts en ce sens sont d'ores et déjà engagés.

#### **Un dispositif séquentiel, modulable et ajustable**

Des estimations ont été faites pour la capacité vaccinale en fonction du nombre de sessions de 4H par jour /semaine /période de 18 semaines.

- 4 sessions par jour, 5 jours par semaine permettraient de vacciner complètement (2 injections) 54 000 personnes en 18 semaines

- 14 sessions permettraient de vacciner complètement 172 000 personnes

Afin de répondre au mieux aux besoins, sans mobiliser indûment trop de moyens sur une longue période, les principes suivants ont été retenus par le comité de pilotage réuni mercredi 9 septembre par le préfet :

### **une campagne de vaccination :**

*Séquentielle* : Phase 1 de vaccination des populations prioritaires  
Phase 2 de vaccination de la population générale demandeuse

La capacité vaccinale proposée pour cette première phase qui reposerait sur 10 équipes de 4H par jour pendant deux fois trois semaines permettrait de vacciner 85 % des populations prioritaires

*Modulable* : La répartition entre centres de vaccination et équipes mobiles se fera en fonction des populations ciblées  
La vaccination de la population scolaire se fera par des équipes mobiles et dans les collèges.

*Ajustable* : L'offre totale de vaccination s'ajustera au rythme d'arrivée des vaccins et à la demande de la population.

Une équipe opérationnelle réunissant sous le pilotage de la DDASS des représentants de l'assurance-maladie, du Conseil Général, des villes, de la santé scolaire et des services de médecine préventive a été mise en place.